

## Éditorial

Jean-Rémi Brault

Volume 36, numéro 3, juillet–septembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028222ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028222ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Brault, J.-R. (1990). Éditorial. *Documentation et bibliothèques*, 36(3), 83–84.  
<https://doi.org/10.7202/1028222ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

## éditorial

---

Il est sans doute significatif que certains dictionnaires n'aient pas encore inclus dans leur nomenclature le mot « performant ». Et en le proposant comme thème de leurs réflexions aux participants du prochain congrès de l'ASTED, les organisateurs accordent peut-être ses lettres de noblesse à ce que d'aucuns appelleront un néologisme.

Pourtant, ces mêmes dictionnaires retiennent volontiers le terme « performance ». Et alors, ils lui accolent une connotation mathématique, un sens de « résultat chiffré ». Aussi, quoi qu'il en soit, nous apparaît-il qu'on a eu tout à fait raison de retenir le terme « performants » pour provoquer la réflexion des spécialistes de la documentation à l'aube des années 1990 et à la veille du troisième millénaire.

Car tous reconnaîtront que les bibliothèques et les centres de documentation ont vécu depuis quelques années et continuent de vivre de plus en plus intensément une véritable mutation, une brisure avec un passé relativement récent. Plus qu'une évolution comme en vivent tous les organismes bien intégrés dans un processus vital, les bibliothèques et les centres de documentation ont subi et quelquefois suscité les effets d'une révolution qui a « brisé » le cycle entre ce qui était et ce qui sera, entre une situation bien connue et bien identifiée et une autre qui se situe dans une prospective nettement dynamique.

Notons cependant que cette mutation n'est pas l'effet du hasard. Elle est essentiellement le résultat des efforts trop souvent discrets et de la compétence de ces autres « performants », ceux qui, au cours des décennies passées, ont travaillé souvent dans l'ombre à faire des bibliothèques et des centres de documentation des organismes prospectifs qui s'inscrivent dans le sillon d'un progrès incessant. Leur volonté d'innover, leur refus de se laisser emprisonner dans un cercle routinier malgré des ressources plus que restreintes, leur ouverture d'esprit vers une utilisation intelligente de la technologie alors disponible, tout cela a permis aux bibliothèques et aux centres de documentation de vivre, eux aussi, une révolution tranquille.

Malgré toute la fierté qu'on peut éprouver devant le chemin parcouru, il est bien certain que nul ne saurait somnoler sur ses lauriers. Les spécialistes de la documentation de l'avenir ont

encore de nombreux défis à relever pour que les bibliothèques et les centres de documentation répondent vraiment aux besoins exprimés ou implicites des citoyens, pour que la masse des « non-lisants » diminue, pour que le livre conserve la primauté culturelle, pour que l'accessibilité à la documentation et à l'information devienne une réalité pour tous.

Ces bibliothèques et ces centres de documentation exigent et exigeront de plus en plus dans l'avenir que leur personnel soit performant. Qu'est-ce à dire ? En premier lieu, cela signifie que ces personnes doivent être des hommes et des femmes de culture, soucieux, comme l'écrivait Robert Escarpit, de « mettre en ordre l'esprit, de l'orner et de lui fournir, à la fois pour son plaisir et pour la défense de sa liberté, les moyens de sa mise en valeur ». Car la vraie culture, c'est celle qui conduit à la vraie liberté, en permettant « la mise en place des ressources d'un individu ».

Ces spécialistes de la documentation seront aussi des performants dans la mesure où ils auront acquis une compétence bibliothéconomique maximale. Les bibliothèques et les centres de documentation n'ont évidemment pas achevé leur mutation. Les effets directs et indirects de l'automatisation ne sont pas encore tous connus. La mise en place des nouvelles technologies n'a pas encore produit tous les résultats soupçonnés. Les systèmes actuellement utilisés ne sont pas encore arrivés à un point de rendement tel qu'on ne puisse les perfectionner et en tirer un meilleur profit. Dans ce contexte de mutation que d'aucuns souhaitent permanent, les performants de la documentation doivent être plus que des utilisateurs intelligents. Ils doivent, par leur compétence et leur dynamisme prospectif, participer à la recherche et au développement en vue d'une plus grande accessibilité à la documentation et à l'information.

Enfin, ces spécialistes de la documentation « performants » seront des gestionnaires exceptionnels des ressources disponibles, ressources humaines d'abord, et aussi ressources matérielles, et en définitive, comme toujours, ressources financières. Même les fonctions inhérentes à ce qu'on a appelé la gestion de la décroissance peuvent devenir des stimuli qui permettent de surmonter les difficultés, d'optimiser les ressources, de se placer à la fine pointe de l'innovation et de la créativité.

Le thème de la prochaine rencontre des membres de l'ASTED nous paraît revêtir une singulière fécondité. Les bibliothécaires et les techniciens de la documentation qui, avec raison, ont toujours souhaité que leur réunion annuelle reflète d'aussi près que possible la réalité de leurs besoins concrets, seront servis à souhait. Espérons qu'ils en tirent un grand bénéfice.

*Jean-Rémi Brault*

Jean-Rémi Brault

## *Index des affaires*

### **UN RÉPERTOIRE QUI VOUS FERA GAGNER DU TEMPS!**

Le seul répertoire bibliographique portant exclusivement sur le monde des affaires et la vie économique du Québec.

Un instrument de recherche documentaire qui permet un choix judicieux d'articles parmi les principales publications d'affaires québécoises (*Les Affaires*, *Finance*, *PME*, *Commerce*, *This week in business*, *Affaires +*, etc.)

**L'INDEX DES AFFAIRES** permet entre autres de:

- constituer des dossiers sur des entreprises;
- suivre l'évolution d'un secteur économique;
- analyser un marché;
- identifier des clients ou fournisseurs potentiels;
- mieux gérer ses finances personnelles; etc.

De consultation simple et rapide, **L'INDEX DES AFFAIRES** offre 12 000 articles indexés par année publiés sous forme de 10 mensuels et d'une refonte annuelle.

Pour abonnement ou renseignements:

**Inform II**  
**ADAPTER**

4999 Ste-Catherine ouest, suite 430, Westmount, QC  
H3Z 1T3 (514) 484-5951

Les spécialistes en édition de base de données



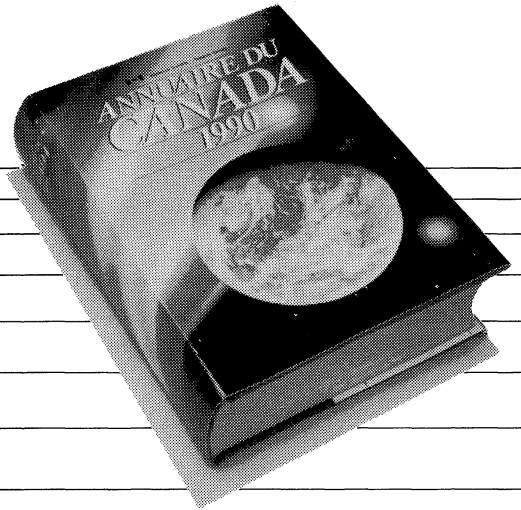
Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

## *En vente dès maintenant*

# L'ANNUAIRE DU CANADA

## 1990



### La seule encyclopédie dont ont besoin

- |                                  |                                             |
|----------------------------------|---------------------------------------------|
| ▶ les bibliothèques<br>publiques | ▶ les médias                                |
| ▶ les universités                | ▶ les sociétés                              |
| ▶ les écoles                     | ▶ les petites<br>et moyennes<br>entreprises |
| ▶ les instituts de recherche     |                                             |

et tous ceux qui veulent accroître leurs connaissances sur le Canada.

**Prix : 49,95 \$**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau régional du Québec au : 1-800-361-2831

Canada